



## FERMES GÉANTES

### La CR défend la liberté d'entreprendre tant qu'elle est réellement libre de tout conditionnement !

La CR ne stigmatise aucune forme d'agriculture, tout en regrettant que la **conjoncture très défavorable** aux agriculteurs fasse naître de tels projets industriels, financés par des **capitaux extérieurs** placés en agriculture comme ils auraient pu l'être dans n'importe quel autre secteur. Mais l'agriculture n'est pas un secteur comme les autres.... Il est régi par des textes et des normes, y compris des éventuels **seuils** qui résultent de décisions politiques généralement cogérées par la FNSEA...

La CR n'a jamais défendu par principe les projets de fermes géantes et n'a jamais fait non plus la promotion de la **ferme industrielle** comme étant le modèle à suivre ou dont s'inspirer. Sur ce sujet, elle a toujours fait preuve de **pragmatisme**, distinguant les projets portés par des acteurs industriels de ceux issus par exemple de regroupements d'éleveurs cherchant de **meilleures conditions de travail**.

L'objectif premier de notre syndicat est de conserver des **structures nombreuses libres et indépendantes** et dégageant toutes un **revenu suffisant** pour vivre, investir et installer un successeur. La CR défend ainsi le rôle de l'agriculture pour l'occupation des territoires et leur équilibre en termes d'activité économique, de préservation de l'environnement et d'emploi.

Elle récuse donc :

- toute tendance à l'**hyper spécialisation** de l'agriculture dissimulant l'emprise d'investisseurs extérieurs ou de l'agro-business ;
- toute **infiltration (ou ingérence)** dans la propriété ou la gestion des exploitations par les coopératives ou les industriels de l'agro-alimentaire dans une volonté d'intégration et de contrôle de l'ensemble de la filière par ces acteurs.

Ce **modèle agro-industriel** censé s'adapter à des contraintes de compétitivité « prix » est développé depuis des années en Europe du Nord et de l'Est. Il crée des distorsions de concurrence au désavantage des exploitations de dimension adaptée aux besoins du territoire et pousse l'agriculture vers un modèle industriel et financiarisé dans lequel l'autonomie des agriculteurs est remise en cause.

Ce genre de projets respecte toutefois la réglementation. Si celle-ci doit changer, c'est une décision qui appartient aux politiques. Pour la CR, la dimension de ces projets est certes à considérer, mais notre avis doit d'abord se fonder sur **l'intérêt des agriculteurs qui passe par leur totale autonomie**. L'important est que les agriculteurs redeviennent les acteurs de leur commercialisation.

Ainsi, on ne peut condamner des éleveurs qui ont décidé, plutôt que de se faire intégrer, de se regrouper pour avoir de meilleures conditions de travail, mais surtout pour résister à des filières. En résumé, **s'organiser plutôt que de se faire organiser !**

Pour la CR le problème reste l'absence de **régulation des productions et des marchés** qui pousse des agriculteurs à la spécialisation dans certaines productions vendues à des prix très bas, totalement déconnectés des coûts de production.

La course à l'**agrandissement**, alors que bon nombre de petites et moyennes exploitations sont obligées de mettre la clé sous la porte, ne doit plus se justifier par la recherche de plus de **compétitivité** et de **performance**.

Si les agriculteurs européens sont mis en concurrence avec le reste du monde et avec des productions moins réglementées, ils seront - malgré eux - contraints de vendre, de faire appel à des capitaux extérieurs afin de continuer leur activité, ou de se regrouper pour réduire les coûts.

Pour la CR ces configurations se rapprochent plus d'un **choix de survie** que d'une véritable liberté d'entreprendre.